



CADETS DE GENEVE

PLAN D'ETUDES – ORCHESTRES D'HARMONIE

Nom des directeurs : MM. Pierre Lanfrey, Silver Segando

Les cadets qui ont terminé leur première année d'étude d'instrument avec succès (« année longue ») sont admis à l'Harmonie 2 et costumés en septembre de l'année suivante. Les cadets qui ont terminé leur quatrième année d'étude d'instrument avec succès sont admis à l'Harmonie 1 en septembre de l'année suivante. Les admissions dans les ensembles se font en accord avec la commission musicale, le professeur, les directeurs des Harmonies 1 et 2 et les parents.

Harmonie 2

Ces objectifs sont établis pour un orchestre d'harmonie, composé d'élèves à partir de la 2^{ème} année d'instrument. Les séances sont hebdomadaires et durent une heure. La pratique collective est conçue à ce niveau comme une initiation ayant pour but d'acquérir un maximum de compétences fondamentales à la pratique musicale collective. Cet apprentissage s'appuie sur des exercices et des œuvres de répertoires très variés.

Savoir Faire

Compétences Techniques

- Avoir une bonne tenue corporelle
- Initiation à l'accord des instruments en comprenant le mécanisme de réglage de l'instrument : allonger ou diminuer le tube pour les vents, tendre ou détendre les peaux pour les percussionnistes. Utilisation d'un accordeur
- Initiation à la correction de la justesse : pincer ou relâcher, couvrir ou découvrir pour les vents...
- Maîtrise des doigtés, des positions
- Maîtrise des gammes majeures et mineures simples et celles des morceaux étudiés
- Savoir choisir un bon matériel pour la répétition et l'entretenir (propreté - bonnes anches etc...)
- Développer ses modes d'articulation : notes piquées, lourées, tenuto, legato...
- Initiation aux différents modes de jeux et maîtrise de la sonorité : sourdines pour les cuivres – utilisation de baguettes différentes / avec ou sans timbre pour les percussions...
- Développer ses nuances et ses dynamiques
- Savoir lire et déchiffrer une partition du début à la fin sans s'arrêter
- Travail sur qualité du son individuel

Compétences spécifiques au travail collectif

- Savoir se placer dans l'orchestre. Installer son matériel : chaise, pupitre, crayon, pied...
- Comprendre la gestique du chef et savoir repérer la place des temps dans les mesures : 2/4 – 3/4 – 4/4 – 6/8
- Savoir commencer ensemble et savoir terminer ensemble : attaquer la note et couper la note ensemble
- Respirer ensemble pour les vents
- Savoir garder un tempo régulier en regardant le chef et en écoutant les autres musiciens

plan d'études – orchestres d'harmonie

- Savoir jouer en homorythmie et en polyrythmie
- Savoir jouer en homophonie et en polyphonie
- Adapter ses nuances et ses dynamiques. Notion de nuances d'ensemble (Tutti) et nuances de groupes (Soli)
- Être sensible à l'acoustique du lieu
- Développer la notion de sonorité de groupe
- Savoir sa place et son rôle dans l'orchestre : thématique – accompagnement – contre-chant – harmonique – rythmique
- Faire la différence entre séances de travail et prestations publiques

Savoir Être

- Être assidu et ponctuel
- Avoir son matériel (instrument - partitions)
- Être attentif aux remarques du chef
- Savoir appliquer les consignes du directeur
- Avoir une bonne attitude pendant les séances de travail et prestations publiques
- Développer une certaine autonomie dans le travail personnel des partitions
- Développer son sens des responsabilités
- Savoir exprimer et expliquer des préférences de répertoire

Harmonie 1

Ces objectifs sont établis pour un orchestre d'harmonie, composé d'élèves à partir de la 5^{ème} année d'instrument. Les séances sont bi-hebdomadaires et durent une heure et trente minutes. Cette pratique collective s'appuie de exercices d'ensemble et sur des œuvres de répertoires très variés.

Savoir Faire

Compétences Techniques (en plus des acquis de l'Harmonie 2)

- Savoir accorder son instrument (vents – cordes – percussions) à l'aide d'un accordeur et à partir de la note d'un autre musicien
- Savoir utiliser des doigtés de correction de justesse
- Savoir maîtriser l'ensemble des dynamiques et des nuances
- Savoir maîtriser les doigtés et les positions de son instrument sur toute la tessiture
- Maîtrise de toutes les gammes majeures et mineures
- Maîtriser la qualité sonore sur toute la tessiture de son instrument
- Savoir maîtriser tous les modes d'articulations
- Savoir maîtriser les différents modes de jeu : sourdines – choix des baguettes pour les percussionnistes - flatterzung - glissandi - bending
- Adapter son jeu en fonction du style musical
- Savoir déchiffrer une partition

plan d'études – orchestres d'harmonie

Compétences spécifiques au travail collectif (en plus des acquis de l'Harmonie 2)

- Apprentissage des codes d'interprétations des différents styles musicaux
- Savoir entendre (si l'on est trop haut ou trop bas) et corriger sa justesse
- Comprendre la notion des harmoniques, de la place et de la fonction des notes dans un accord
- Comprendre la gestique du chef et savoir repérer la place des temps dans toutes les mesures simples et composées. Initiation aux mesures irrégulières
- Faire le lien entre le geste du chef et son jeu instrumental
- Savoir commencer ensemble en regardant le chef et/ou les autres musiciens
- Savoir garder un tempo régulier sans chef
- Adapter ses nuances en autonomie
- Être capable d'imiter un mode de jeu, un phrasé et de modifier son jeu
- Développer la notion de sonorité de groupe. Savoir s'effacer ou au contraire ressortir, savoir se mettre au service des autres (musicalement)
- Savoir sa place et son rôle à l'intérieur de son pupitre avec la notion de chef de pupitre
- Suivre exactement les indications du chef
- Initiation à l'accompagnement d'un soliste instrumental ou vocal
- Savoir sa place et son rôle dans l'orchestre : thématique – accompagnement – contre-chant – mélodique – harmonique – rythmique

Compétences culturelles

- Analyse et compréhension des œuvres abordées : genre, style, forme...
- Travail de recherche sur les répertoires abordés. Historique, évolution des genres...
- Proposition de répertoire ou de styles musicaux
- Savoir écrire un court texte de présentation pour les auditions et concerts
- Découvrir des œuvres et des répertoires très variés et construction d'un programme cohérent

Savoir Être

- Être assidu et ponctuel
- Avoir son matériel (instrument - partitions)
- Être attentif aux remarques du chef
- Savoir appliquer les consignes du directeur
- Avoir une bonne attitude pendant les séances de travail et prestations publiques
- Développer une certaine autonomie dans le travail personnel des partitions
- Développer son sens des responsabilités
- Savoir exprimer et expliquer des préférences de répertoire

<<<<<<<<<< >>>>>>>>>